



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des ponts et chaussées

ATTESTATION D'AGRÉMENT

Conformément au CDC-GRA20

Site de production :

Senningerberg

Carrières Feidt SA
61, route du Grünewald
L-1646 Senningerberg

La présente attestation est valable pour les granulats suivants :

Classe granulaire

Document de référence

Grès 0/45 type 2

EN 13424

Période de validité : Du 01/06/2021 au 01/06/2022

Bertrange le 17 juin 2021
Le chargé d'études dirigeant,
Chef du laboratoire,

Georges BLASEN